



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E168750

VALABLE JUSQU'AU 20/07/2025

ÉDITÉ LE 14/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/03/2015
Forme juridique : EURL
Capital : DEPUIS LE 07/04/2015
7 500

Raison sociale : PHITECH
2 AVENUE DE L'ETANG
77183 CROISSY-BEAUBOURG

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 810676544

Téléphone : 06 58 22 09 54
Portable : 06 58 22 09 54

Fax :

Siret : 810 676 544 00028

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2137594

Site Internet : www.phitech-energies.com
E-mail : info@phitech-energies.com

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 22124464862

Responsabilité légale :
KOUACHE NAZIM ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000022076273904

Situation fiscale et sociale : A jour au 18/01/2024

Effectif moyen : 9 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	11/06/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/06/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	01/04/2021
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	01/04/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/04/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/04/2021
o Ventilation mécanique	01/04/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.